

ANIMATEUR FÉDÉRAL

Créer, encadrer et animer des séances pédagogiques

OBJECTIFS

- Créer, encadrer et animer des séances pédagogiques de manière autonome et responsable à destination des Écoles Françaises de Cyclisme, Ecole de vélo et Baby vélo (3 à 12 ans et/ou public débutant, sédentaire ou en reprise d'activité), en assurant la sécurité de tous.
- Utiliser des exercices référencés pour développer les habilités techniques générales de base du public.
- Encadrer le Savoir Rouler à Vélo.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation présentielle (15h00 – 2 journées)

- La relation pédagogique
- La sécurité et éléments mécaniques
- Conception et animation de séances pédagogiques
- Les fondamentaux du cyclisme
- Le cycle d'apprentissage
- Gérer l'hétérogénéité

Formation à distance (8h00 – 1 journée)

- Rôle de la fédération
- Rôle de l'animateur fédéral
- Devenir encadrant : éthique, posture
- Comprendre et transmettre les bases du cyclisme
- Comprendre le corps et l'activité physique
- Garantir la sécurité des pratiquants

Stage pédagogique en structure (20h00)

MODALITES DE CERTIFICATION

Evaluation en présentiel

- Animation d'une séance pédagogique

Stage en structure

- Attestation de stage pédagogique

Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique



Cette formation est accessible à toute personne.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Posséder une licence FFC valide
- Avoir le PSC1

PUBLIC

Licencié.e FFC âgé.e d'au moins 16 ans, bénévole et/ou salarié.e

DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 15 jours et un mois avant le début de la session de formation.

DURÉE

3 journées (23 heures) de formation + 20 heures de stage pédagogique

TARIF

Le tarif de la formation vous sera communiqué par votre comité.

CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez contacter votre comité régional ou envoyer un mail à inf@ffc.fr



Mis à jour le 07 janvier 2026